

## Démarche synodale Compte rendu des échanges

### Atelier 2 : les familles blessées et les personnes à tendance homosexuelle.

- 1/ synthèse des échanges
- 2/ prise de note des échanges

#### **1/ synthèse des échanges**

Nos échanges ont débutés par un **témoignage** d'une femme divorcée, qui raconte comment elle a recherché la volonté de Dieu, et à pardonner à son conjoint qui buvait et la battait. Dans la prière, et avec l'aide d'un prêtre, elle a choisi de se séparer de son mari pour protéger ses enfants. Ils ont divorcé d'un commun accord, dans la paix. Elle a ensuite cherché à conserver la place du père auprès de ses enfants, sans le dénigrer. Aujourd'hui, ils se voient toujours et ont de l'estime mutuelle.

Pour elle, il est important d'aider ceux qui vivent ces situations de divorce à vivre cela dans la paix, sans déchirements. Elle insiste sur l'importance de garder la fraternité unie, et l'importance de l'aide pour que les parents se pardonnent.

Un couple de grand-parents insiste aussi sur la **place du pardon** entre les conjoints séparés. Pour cela, il faut qu'ils soient accompagnés. C'est un chemin difficile, et c'est le **rôle de l'Eglise** de les y conduire.

Il faudrait des structures à cet effet, et peut-être au **niveau paroissial**.

Nous avons aussi parlé du besoin **d'accompagnement pour les aidants** de ces familles déchirées, pour leurs proches

A été abordée aussi la question de **l'accès à la communion** des divorcés remariés.

Le non accès choque les gens loin de l'Eglise.

Une **proposition** : faire comme les orthodoxes : permettre **l'accès à la communion** après une période de quelques années et une démarche de **pénitence**.

**Autre proposition** : Que le **discours de l'Eglise**, tout en conservant les exigences de l'Evangile, insiste plus sur l'accueil de ces personnes et sur leur place dans l'Eglise. Trouver un langage compris de tous. Une question se pose : comment continuer à mettre en valeur ces exigences, tout en donnant toute leur place à ceux qui ne parviennent pas à les appliquer ? C'est un défi pour l'Eglise.

Nous avons terminé en notant que le but du discours de l'Eglise est bien de **rappeler le but du chrétien, qui est l'amour**, et que le discours sur la "loi" doit être secondaire par rapport à cela. Et d'ailleurs, comment les personnes divorcées sont-elles appelées à aimer ?

#### **2/ prise de note des échanges**

*Personnes présentes :*

*A : un grand-père*

*B : un père de famille*

*C : une carmélite*

*D : une célibataire peu pratiquante*

*E : une divorcée*

*F : un couple de grands-parents pratiquants*

C : question de la souffrance des enfants de personnes séparées, enfants qui trouvent leur équilibre.

E : témoignage des difficultés avant le divorce (alcool, violences)

Elle a cherché à protéger les enfants du papa.

Recherche à pardonner à son conjoint, par la prière et auprès d'un psychologue. Lui a permis de ne pas lui en vouloir, et de conserver l'estime de ses enfants pour leur père.

Dans sa démarche, elle a vu un prêtre pour l'aider à conserver le rôle du père auprès des enfants. Il l'a aidée dans sa décision de divorcer. Ils ont divorcé d'un commun accord, ce qui était plus facile.

Question importante : comment faire pour rendre ces situations de divorce plus faciles à vivre.

Selon elle : garder la fratrie unie, conserver le rôle du père comme de la mère (droit de garde)

Prendre soin des bonnes relations entre les parents.

Arriver à pardonner.

F : Ils ont eu des divorces dans la famille : la place du pardon est importante, il est important de les y aider.

E : c'est le rôle de l'Eglise : aider à pardonner, valoriser l'amour qui était présent.

F : L'accompagnement est nécessaire pour aider à cheminer vers le pardon.

Il faut aider les parents à conserver l'unité de la famille, leur permettre de se retrouver autour des enfants.

E : c'est possible puisque c'est ce qu'elle vit. Leur lien conjugal reste fort, même si son mari est avec une autre.

D : Mme est fille de divorcés, sujet de honte pour elle dans sa jeunesse (même si famille peu pratiquante).

Selon elle, ce qui importe c'est l'amour entre les parents et la responsabilité envers les enfants, quelque soit la situation des couples (elle en côtoie beaucoup, dans toutes situations).

Mieux vaut un divorce que de se déchirer, pour que la vie et l'épanouissement soit possible pour tous.

Beaucoup de couple divorcés remariés de sa connaissance communient sans se poser de question.

Les gens en recul par rapport à l'Eglise trouvent scandaleux le non accès à la communion des divorcés remariés.

F : ce qui choque, c'est que ce non accès soit à vie et qu'il n'y a pas de chemin pour y accéder.

Nous pourrions nous inspirer des orthodoxes chez qui le nouveau couple peut, après une période de pénitence, accéder de nouveau aux sacrements.

A : Il faut aussi aider les aidants : expérience d'accueil d'une mère battue et de ses enfants chez lui : cela a fini par être délicat pour sa propre famille. Il faut aider et se faire aider.

B : ce qui lui pose question : comment accueillir pleinement les divorcés remariés tout en continuant à annoncer les exigences de l'évangile ?

E : il faudrait que ceux qui sont en cour de séparation voient des prêtres.

C : Questionnement sur l'existence de structures d'accompagnement des divorcés sur la paroisse.

B : Il faudrait que dans le discours officiel de l'Eglise sur les divorcés remariés, les choses soient tournées de manière à ce qu'ils se sentent accueillis.

D : Il faut accueillir les gens là où ils en sont.

Que faut-il regarder ? La loi, ou le but ? Les gens font comme ils peuvent...

F : c'est la question de l'amour comme but de la vie chrétienne.

D : on a le droit d'aimer quand on est divorcé.

B : on peut aimer et vivre ensemble dans la continence.